Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 8 mars 2023

Communication n° 09/03.2023

Objet: suivi des dossiers de l'énergie et de la transition énergétique

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Cette communication donne suite aux communications précédentes concernant les activités de la Municipalité dans le domaine de l'énergie et de la transition énergétique dans notre Commune.

Les différents projets acceptés, à savoir les panneaux photovoltaïques sur la STEPi et le parking du centre culturel et sportif du Vieux-Moulin sont en cours. Le projet de la piscine est terminé et la mise en service a eu lieu.

Depuis le dernier Conseil communal du 7 décembre 2022, nous avons conclu pour nos compteurs grands consommateurs les contrats suivants:

- 2023-24 pour la STEPi avec un volume diminué, car la production propre débutera en automne 2023, mais celle-ci sera au mieux de 50% de la consommation annuelle. De plus, comme la STEP est intercommunale, nous voulions assurer la continuité avec des prix fixes, afin de prévoir les dépenses pour chacun des partenaires.
- 2023-24 pour le Cherrat.
- 2023 pour la station de pompage avec un volume réduit, car les panneaux photovoltaïques sur le parking du Vieux-Moulin seront fonctionnels en automne 2023 au plus tard.
- 2023 pour les trois comptes de Sous-Allens. Cependant, nous avons constaté que les compteurs étaient connectés en série et non en parallèle, ce qui a mené à une double facturation entre 2015 et 2022. Romande Energie a reconnu l'erreur et va nous rembourser pour 2017 à 2022 Fr. 55'871.00; nous allons poursuivre l'installateur électrique pour défaut caché et exigé la différence soit Fr. 21'255.00 pour la période 2015-2016. Notre statut de grand consommateur est encore en discussion avec Romande Energie.

Notre projet de réseau de consommation propre (RCP) entre le parking du Vieux-Moulin, le toit du Vieux-Moulin et la station de pompage, nécessite des négociations avec Romande Energie. La demande a été soumise à Romande Energie, qui pour le moment n'entre pas en matière car les trois entités appartiennent toutes à la Commune de Saint-Prex. Un RCP serait accepté par Romande Energie si nous intégrons un partenaire autre. Une des options que nous investiguons actuellement est d'associer un prestataire externe. Dans ce cas de figure, Romande Energie accepterait le RCP proposé.

La réponse de Romande Energie nous a motivés à contacter à nouveau la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) le 13 février 2023 pour leur soumettre les questions suivantes:

- La situation concrète du RCP en discussion avec Romande Energie.
  Nous soutenons que l'argument des partenaires différents devrait être assoupli pour les Communes.
- De questionner les principes d'utilisation du réseau.
  D'une part, de connaître l'état des discussions sur la libéralisation du réseau, voire de pouvoir conclure des contrats de transport électrique, par exemple entre l'arsenal où nous aurions 4000 m^2 et la station de pompage. Ceci permettrait d'augmenter sensiblement notre propre production.

Le problème fondamental est que la transition énergétique dans notre Commune pourrait avancer beaucoup plus rapidement, mais la législation fédérale nous freine dans les différentes étapes de nos démarches. La réponse de l'ElCom, reçue le 21 février 2023 est très prudente et de fait nous dit qu'elle est impuissante. La commission nous suggère clairement de nous adresser au politique. Dans cet esprit, nous avons envoyé notre lettre à ElCom en copie à Monsieur le Conseiller fédéral A. Rösti, ainsi qu'au gouvernement vaudois. Nous investiguons actuellement comment avancer dans ce dossier, qui est un cas de figure pour toutes les Communes en Suisse.

Concernant le point de rencontre d'urgence (PRU) de notre Commune, celui-ci se situe dans le bâtiment administratif. Il est fonctionnel du point de vue énergétique en cas de coupure ou de délestage. Les divers branchements nécessaires ont été faits. Nous prévoyons de procéder à un essai.

La Municipalité

Saint-Prex, le 8 mars 2023/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. von Overbeck, municipal, au 079 771 89 55